



Articles : le guide clair pour ne plus se tromper

Comprenez les articles en français : définis, indéfinis, partitifs et contractés, avec exemples clairs et erreurs à éviter.

orthographe-francais

Un article est un déterminant placé devant un nom pour préciser s'il est identifié, non identifié, comptable ou non comptable. En français, les principales catégories sont les articles définis, indéfinis, partitifs et contractés, avec quelques cas où l'on n'emploie pas d'article.

Combien de points perd-on pour un simple « du » à la place de « de » ? Plus qu'on ne le croit, surtout en dictée, en rédaction et en FLE. Quand je fais réviser des élèves, je traite les articles comme un chapitre à fort rendement : peu de règles, mais des erreurs très visibles le jour J. L'idée n'est pas de mémoriser une liste sans logique. Il faut comprendre à quoi sert chaque forme, repérer les contextes qui déclenchent l'erreur, puis automatiser les bons choix avec quelques exemples bien calibrés.

En bref : les réponses rapides

Quand faut-il mettre un article devant un nom propre ? — En général, le nom propre n'a pas d'article, mais certains noms de pays, journaux, régions ou institutions en prennent un : la France, le Liban, Le Monde.

Pourquoi dit-on « du pain » mais « de pain » après une négation ? — L'article partitif ou indéfini devient souvent « de » ou « d' » après la négation : je mange du pain, mais je ne mange pas de pain.

Quelle différence entre article partitif et article contracté ? — Le partitif exprime une quantité non comptable, tandis que le contracté résulte de la fusion d'une préposition avec un article défini : du pain versus parler du livre.

Faut-il dire « j'aime le chocolat » ou « j'aime chocolat » ? — En français standard, on emploie l'article défini pour parler d'une chose en général : j'aime le chocolat. L'absence d'article est exceptionnelle et très encadrée.



Qu'est-ce qu'un article en grammaire française ?

Un **article** est un **déterminant** placé devant un **nom** pour préciser son statut dans la phrase : connu, inconnu, comptable, non comptable ou déjà repéré par le contexte. En **grammaire française**, la définition article la plus utile pour réviser tient en une ligne : il sert à "régler" la référence du nom commun. On distingue surtout l'**article défini** (*le, la, les*), l'**article indéfini** (*un, une, des*), l'**article partitif** (*du, de la, des*) et certaines formes contractées comme *au* ou *aux*. Exemples très courts : *le livre, un livre, du pain*.

Le point rentable à mémoriser est sa **place** : l'article se met normalement **avant le nom**, souvent juste avant l'adjectif éventuel, comme dans *un petit chat* ou *la grande table*. Sa fonction n'est pas décorative ; elle est grammaticale. Dans l'expression *article grammaire* ou *articles grammaire*, on parle donc d'un outil de détermination, pas d'un simple "mot devant un nom". L'article indique si le référent est identifié par le locuteur et l'interlocuteur, s'il s'agit d'un élément quelconque, ou d'une matière et d'une quantité non comptée. C'est pour cela qu'on oppose *le café* à *un café* puis à *du café* : la forme change, et le sens aussi. En examen, cette nuance rapporte vite, parce qu'elle touche à la fois la correction grammaticale et la précision sémantique.

La confusion fréquente vient du voisinage avec la **préposition**. Or un article et une préposition n'ont pas la même nature. Dans *de pain*, *de* peut être une préposition ; dans *du pain*, *du* correspond à un article partitif ; dans *au collège*, on a une forme contractée issue de à + *le*. Ce cadrage terminologique évite beaucoup d'erreurs chez les élèves et en FLE. Il faut aussi savoir qu'il existe des cas d'**absence d'article** : certains noms de profession après *être* (*elle est médecin*), des expressions figées, ou certains titres et panneaux. Autrement dit, la bonne question n'est pas seulement "quel article choisir ?", mais aussi "faut-il un article ?". C'est la base d'une vraie définition article, claire et exploitable.

Les différents articles : définis, indéfinis, partitifs et contractés

Les **articles définis** désignent un élément identifié, les **articles indéfinis** un élément non identifié, les **articles partitifs** une quantité non comptable, et les **articles contractés** résultent d'une fusion avec une préposition. C'est le *tableau des articles* le plus rentable à maîtriser : quatre familles, quelques pièges, et beaucoup de points sauvés.

La logique utile tient en une ligne. **Défini** : on sait de quoi on parle, avec *le, la, l', les*. **Indéfini** : on introduit ou on ne précise pas, avec *un, une, des*. **Partitif** : on prend une partie d'une matière ou d'une notion non comptable, avec *du, de la, de l', et* parfois *des* selon les approches scolaires. **Contracté** : il vient d'une **contraction**,



par exemple à + le = au, à + les = aux, de + le = du, de + les = des. Le vrai piège est là : **du** peut être un **article partitif** dans *je bois du lait*, mais aussi un **article contracté** dans *je parle du livre*, soit *de + le livre*. Même forme, pas même fonction. L'**élision** compte aussi : *l'eau, l'histoire, de l'eau*. En examen, je conseille de tester la phrase avec une expansion : si on peut développer en *de + le*, c'est contracté ; sinon, on est souvent sur du partitif.

Type	Forme	Emploi	Exemple	Erreur fréquente
Article défini	le, la, l', les	Élément identifié, valeur générale	<i>Le soleil brille ; J'aime les maths</i>	Oublier l'article devant un nom générique
Article indéfini	un, une, des	Élément non identifié, introduction	<i>J'ai vu un film</i>	Garder <i>des</i> après négation
Article partitif	du, de la, de l'	Quantité non comptable	<i>Il boit du café</i>	Confondre avec <i>du</i> = <i>de + le</i>
Article contracté	au, aux, du, des	Fusion avec à ou de	<i>Il va au lycée ; je parle des élèves</i>	Le prendre pour un partitif

À retenir : du n'a pas une seule nature. Dans *du pain*, il exprime une quantité. Dans *du cahier* de Paul, il peut valoir *de + le cahier*.

Les erreurs qui coûtent le plus de points reviennent toujours. Après une **négation**, on passe souvent à *de* ou *d'* : *j'ai un livre* devient *je n'ai pas de livre*, *je bois du lait* devient *je ne bois pas de lait*. Même réflexe après une **quantité** : *beaucoup de, un kilo de, peu de*. On dit *beaucoup de livres, pas beaucoup des livres*, sauf si *des* est contracté dans un sens précis. Devant un nom générique, le **article défini** domine : *Les chats aiment dormir, La patience aide*. Devant les matières et disciplines, l'usage varie selon le sens : *j'aime les mathématiques, je fais de la physique, la chimie est difficile*. Court test terrain : si vous parlez d'une matière en général, le défini est fréquent ; si vous exprimez une pratique avec *faire*, on voit souvent *de la*.

Exemple minute : *Je mange du pain / Je parle du pain que tu as acheté* : même forme, fonction différente.



⚠ Ne mélangez pas **articles définis et indéfinis** avec les formes issues d'une préposition. *Du* et *des* peuvent être partitifs ou **articles contractés**. Le contexte tranche, pas la forme seule.



Tous les Articles en Français en 15 minutes ☐☐ *Articles définis, indéfinis, partitifs...* — Français avec Pierre

Le cas particulier de « du » et « des » : partitif ou contraction ?

Test rapide : si **du** ou **des** peut se reformuler par *une certaine quantité de*, on a généralement un **article partitif**. Si la forme vient de *de + le* ou *de + les* devant un nom déjà déterminé, c'est une **contraction**. En pratique, ce tri évite l'erreur classique qui coûte des points en analyse grammaticale.

Comparez des paires minimales. « Je mange **du** pain » : on peut dire *un peu de pain*, donc partitif. « Je parle **du** pain que tu as acheté » : ici, *du = de + le*, car le nom est précisé par « que tu as acheté ». Même logique avec « Il boit **des** jus » : souvent indéfini pluriel, mais « Il parle **des** jus du magasin » correspond à *de + les jus*, donc contraction. Mon conseil de révision : mémorisez ce test, rentable en **30 secondes** le jour J.

Comment choisir le bon article sans hésiter ?

Pour choisir le bon article, posez-vous **trois questions** dans l'ordre : le nom est-il **identifié** ou non, est-il **comptable** ou non comptable, et une **préposition**, une **négation** ou un quantifieur change-t-il la forme ? Cette méthode de révision couvre l'essentiel des cas scolaires et évite la majorité des fautes visibles à l'examen.

Le process rentable tient en **cinq tests**. Test 1 : nom connu, unique ou générique ? Si l'objet est identifié, on prend l'article défini : *le, la, les*. Exemple : *Je ferme la porte*. Si on parle d'une chose non identifiée, on bascule vers les articles indéfinis : *un, une, des*. Exemple : *J'achète un livre*. Pour le générique, piège classique : *J'aime le chocolat* parle d'une catégorie entière, alors que *Je mange du chocolat* désigne une quantité. C'est la différence la plus rentable à mémoriser quand on se demande **quels sont les articles** et comment ils fonctionnent réellement.

Test 2 : singulier ou pluriel ? Test 3 : comptable ou non comptable ? Un nom comptable prend souvent *un/une/des* ; un nom de matière ou une notion non dénombrable prend souvent le partitif : *du, de la, de l'*. Exemple bref : *des pommes* mais *du pain*. Test 4 : présence de **à** ou **de**. Les **articles contractés** viennent de la



fusion entre prépositions et articles définis : à + le = au, à + les = aux, de + le = du, de + les = des. On dit *aller au cinéma*, *parler des examens*. Les **prépositions** ne sont pas des articles ; elles introduisent un complément. Pour répondre à la question connexe *Quelles sont les différentes prépositions ?*, retenez au minimum à, de, dans, par, pour, sans, avec, sur, sous. Certaines fusionnent avec l'article défini, d'autres non.

Question	Choix rapide	Exemple
Nom identifié ?	le, la, les	<i>la voiture</i>
Nom non identifié ?	un, une, des	<i>un ami</i>
Nom non comptable ?	du, de la, de l'	<i>du riz</i>
Avec à ou de + défini ?	au, aux, du, des	<i>au stade</i>
Négation ou quantité ?	de / d' souvent	<i>pas de pain, beaucoup de livres</i>

À retenir : si vous révisez **15 minutes**, apprenez seulement **quels sont les 3 types d'articles** à repérer vite : définis, indéfinis, partitifs, puis les quatre formes des articles contractés.

À retenir : en **1 heure**, ajoutez les bascules qui coûtent des points : *j'aime le chocolat* vs *je mange du chocolat*, *pas de*, *beaucoup de*, *aller au*, *parler des*.

À retenir : en **2 heures**, consolidez les cas mixtes avec **quantifieur**, négation, générique et préposition ; c'est là que se joue la précision fine.

Quels sont les articles indéfinis ? *un, une, des*. Quels sont les articles contractés ? *au, aux, du, des*.

△ *Des* a deux visages : article indéfini pluriel dans *des livres*, mais forme contractée dans *parler des examens*. Même forme, fonction différente ; à l'écrit, c'est un piège classique et très rentable à corriger.

La méthode express en 5 questions avant d'écrire

Avant d'écrire, passez ce **protocole de 10 secondes** : identifiez si le nom est connu, comptez s'il est dénombrable, vérifiez s'il désigne une quantité, repérez une préposition



comme à ou de, puis testez l'oreille sur une phrase scolaire complète. Cette séquence élimine **la majorité des fautes** visibles en copie.

1. **Le nom est-il précis ?** Si oui, article défini : « *le* professeur corrige la copie ».
2. **Le nom est-il un parmi d'autres ?** Si oui, article indéfini : « j'ai vu *un* exercice difficile ».
3. **Parle-t-on d'une matière ou d'une quantité non comptable ?** Alors partitif : « il faut *du* courage ».
4. **Y a-t-il à ou de devant le ou les ?** Contractez : « *au* tableau », « *des* élèves ».
5. **La phrase reste-t-elle naturelle à l'oral ?** « Je révise maths » sonne faux ; « je révise *les* maths » tient.

Exemples, erreurs fréquentes et exercices corrigés sur les articles

Les erreurs les plus fréquentes sur **tous les articles** portent sur la négation, les **articles définis contractés**, les partitifs et l'emploi générique du défini. En pratique, quelques exemples ciblés et des **les articles exercices** bien corrigés font gagner plus de points qu'une relecture abstraite, parce qu'ils fixent le bon automatisme au moment d'écrire.

Révision à fort rendement : avec un nom comptable singulier, on oppose souvent **articles définis** et **articles indéfinis** selon que le référent est identifié ou non : *le livre / un livre*. Avec une quantité non comptable, on emploie le partitif : *du pain, de la confiture, de l'eau*. Après négation, le partitif et l'indéfini deviennent généralement *de* : *je mange du pain* → *je ne mange pas de pain, il a un stylo* → *il n'a pas de stylo*. En revanche, on garde le défini quand on vise une réalité précise ou générale : *je n'aime pas le bruit, Le chat est un mammifère*. Les contractions à verrouiller sont simples : à + *le* = *au*, à + *les* = *aux*, de + *le* = *du*, de + *les* = *des*; jamais avec *la* ni *l'*.

Cas	Forme	Exemple
Défini	le, la, l', les	<i>le lycée, l'Ukraine</i>
Indéfini	un, une, des	<i>un exercice, des erreurs</i>
Partitif	du, de la, de l', des	<i>du café, de l'eau</i>
Contracté	au, aux, du, des	<i>au Liban, des Canaries</i>



Négation	de / d'	<i>pas de pain, pas d'idée</i>
----------	---------	--------------------------------

Exemples classés par difficulté. Niveau collège : *J'ai un vélo / Le vélo est rouge ; Nous mangeons du riz / Nous ne mangeons pas de riz*. Niveau lycée : *Les baleines sont des mammifères* exprime une vérité générale, alors que *des baleines* désigne seulement quelques individus. Niveau FLE : *Je vais au **Liban**, en **France**, en **Turquie**, en **Ukraine**, à **Paris**, à **Leipzig**, en **Israël***. Pour les noms propres, l'article dépend de l'usage lexical, non d'une logique unique : **Le Monde** et **Libération** gardent l'article parce que ce sont des titres de journaux ; **Lumni**, **Cairn.info**, **BnF**, **Grasset** s'emploient souvent sans article ; **l'Élysée** prend l'article ; *le **détroit d'Ormuz**, les **Canaries**, le **Cap-Vert*** aussi. En revanche, **Donald Trump** et **Marc Dugain** n'en prennent pas en emploi ordinaire.

À retenir : après négation, pense réflexe *de*; pour les pays et médias, apprends surtout l'usage réel, car c'est lui qui tombe en contrôle.

Mini-entraînement. Complète mentalement, puis vérifie : *Je bois ___ eau → de l'eau ; Je ne bois pas ___ eau gazeuse → d'eau gazeuse ; Nous allons ___ **Cap-Vert** → au Cap-Vert ; Il revient ___ **Canaries** → des Canaries ; ___ chat aime dormir → Le chat si l'on parle de l'espèce, Un chat si l'on présente un animal parmi d'autres ; Je lis ___ **Monde** → Le Monde, car le titre contient l'article. Cas plus fins : *des fouilles à **Göbeklitepe** sans article, mais au **Liban** avec contraction ; un roman de **Marc Dugain**, mais un article de **Libération***. Ce qui paie le plus en contrôle tient en cinq suppressions d'erreurs : confondre *du* partitif et *du* contracté, oublier *de* après négation, écrire *à le* au lieu de *au*, mettre un article devant tous les noms propres, et rater le défini générique dans *Le lion est un prédateur*.*

Exemple minute : *Je viens de Turquie mais je vais en Turquie; je parle du détroit d'Ormuz mais je visite Paris.*

⚠ **Pièges à éviter** : *pas des* devient souvent *pas de*, mais *je n'aime pas les maths* garde le défini ; *des* peut être indéfini ou contracté, donc lis la structure complète avant de choisir.

article défini

Un article défini sert à désigner quelque chose de précis, déjà connu ou identifiable. En français, ce sont le, la, l' et les. Exemple : le livre, la table, l'élève, les cahiers. En révision, je conseille de retenir l'idée simple suivante : si l'objet est clairement identifié, on utilise l'article défini.



article indéfini

Un article indéfini désigne une personne ou une chose non précisée, non encore identifiée. Les formes sont un, une et des. Exemple : un stylo, une voiture, des amis. La logique la plus rentable à mémoriser est simple : quand on parle de quelque chose en général ou pour la première fois, on emploie souvent l'article indéfini.

articles définis et indéfinis

Les articles définis et indéfinis servent tous deux à introduire un nom, mais pas avec le même niveau de précision. Les définis sont le, la, l', les ; les indéfinis sont un, une, des. En pratique, la différence clé est la suivante : défini = élément identifié, indéfini = élément non identifié. C'est le contraste à maîtriser en priorité.

articles définis

Les articles définis en français sont le, la, l' et les. Ils s'emploient devant un nom précis, connu, unique ou déjà mentionné. Exemple : le professeur, la maison, l'ordinateur, les élèves. Mon conseil de méthode : repérez si le nom est identifiable pour le lecteur ou l'auditeur. Si oui, l'article défini est généralement le bon choix.

articles indéfinis

Les articles indéfinis sont un, une et des. Ils introduisent un nom sans le rendre précis ou unique. Exemple : un exercice, une idée, des solutions. Pour aller vite et éviter les erreurs, j'utilise cette règle de tri : si on ne sait pas exactement de quel élément il s'agit, ou s'il apparaît pour la première fois, l'indéfini fonctionne souvent.

articles définis contractés

Les articles définis contractés apparaissent quand la préposition à ou de fusionne avec certains articles définis. On obtient au, aux, du et des. Exemple : au parc, aux élèves, du pain, des voisins. Attention, on ne contracte pas avec la ni avec l'. C'est un point classique en grammaire, donc rentable à automatiser dès les premiers exercices.

quels sont les articles indéfinis

Les articles indéfinis sont au nombre de trois : un, une et des. Ils servent à parler d'un être, d'un objet ou d'un groupe sans précision particulière. Exemple : un chat, une fleur, des enfants. Si vous voulez retenir l'essentiel en peu de temps, mémorisez la liste et associez-la à l'idée de première mention ou de référence non précise.

Quelles sont les différentes prépositions ?

Les prépositions les plus courantes en français sont à, de, en, dans, par, pour, sur, sous, avec, sans, chez, entre, vers et contre. Elles relient des mots et précisent le lieu, le temps,



le moyen ou la relation. Point utile : certaines se combinent avec les articles définis, comme à + le = au et de + les = des.

Si vous devez aller à l'essentiel, retenez d'abord la différence entre défini, indéfini et partitif, puis les formes contractées comme « au » et « du ». C'est le socle qui rapporte le plus vite en révision. Ensuite, entraînez-vous sur les pièges récurrents : négation, quantités, généralités et expressions figées. Une fiche synthèse avec un tableau unique et dix phrases d'application vaut souvent mieux qu'une heure de relecture passive.

Mis à jour le 04 mai 2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique